

2.L'approche pragmatique

Définition et bref historique

Le terme « pragmatique » vient du grec « pragma », « praxis » qui signifie « action ». Son principe consiste à étudier ce qu'on peut faire avec le langage dans un contexte particulier. Le langage est considéré comme un phénomène à la fois discursif, communicatif et social. Ainsi envisagé, il ne sert pas qu'à communiquer mais également à agir sur le monde. Pour Blanchet, la pragmatique tente de voir « *Comment le langage produit de la signification, c'est-à-dire des effets, dans le contexte communicatif de son utilisation par les locuteurs ?* »

Contrairement à la linguistique interne de Saussure, la pragmatique tient compte du langage et de son usage en l'inscrivant dans l'interaction réelle entre les interlocuteurs dans un contexte particulier. Les interlocuteurs ne s'appellent pas « émetteur » et « récepteur » mais *interactants* ou *co-énonciateurs*. Le langage est conçu ainsi comme une interaction socio-langagière.

En pragmatique, la notion de *contexte* est capitale car c'est dans le contexte et seulement dans le contexte que le sens prend naissance. En parlant, nous agissons sur le monde, nous le modifions. Mais ce que nous disons dépend aussi des circonstances dans lesquelles il est dit. Autrement dit, **ce qui est dit a des conséquences sur le contexte extralinguistique et vice versa**. Comment ? C'est à ces questions que tente de répondre la pragmatique.

C'est à John Austin que l'on doit la notion d'*acte de langage* qui est centrale en pragmatique. Par l'introduction de cette notion, Austin défend l'idée que le langage n'a pas uniquement une fonction descriptive mais aussi une fonction actionnelle : « *En utilisant le langage, nous ne décrivons pas le monde, mais nous réalisons des actes, les actes de langage* » Autrement dit, le discours que nous produisons a des effets sur notre interlocuteur et sur le contexte.

La théorie des actes de langage

C'est la théorie des actes de langage (*speech acts*) qui a le plus contribué à la popularité de l'approche pragmatique. Elle a pour objectif principal de rendre compte de certaines propriétés du langage humain.

Dans son ouvrage « *How to do things with words* (1962), John Austin distingue les énoncés « **constatifs ou affirmatifs** » des énoncés « **performatifs** »:

- **Les énoncés constatifs ou affirmatifs** : ils servent à décrire le monde, à affirmer un état de chose réel. *Exemple* : Il fait chaud. Cet énoncé est constatif car il décrit le monde (Le temps qu'il fait), il affirme un état de chose réel (La chaleur).

L'acte constatif ou affirmatif est descriptif. Il est **vrai** ou **faux**.

- **Les énoncés performatifs** : ils décrivent l'accomplissement d'un acte (comme une promesse, un ordre, une déclaration, etc.) *Exemple 1* : Je te promets que je viendrai. Par cet énoncé, j'accomplis un acte, celui de la **promesse**. *Exemple 2* : Pourquoi avez-vous oublié ? Par cet énoncé, j'accomplis un acte de parole, celui de l'**interrogation**.

L'acte performatif n'est ni vrai ni faux. Il est **réussi** ou **non**. Il accomplit une action.

Un énoncé performatif peut être réussi si : 1.S'il s'adresse à quelqu'un ; 2.S'il est compris du récepteur.

Cette distinction a été revue par John Searle qui considère qu'un acte constatif peut être implicitement performatif. Par exemple :

1.En disant « Je viendrai demain » (énoncé constatif), j'accomplis **implicitement** un acte, celui de la promesse. C'est comme si je disais « Je te promets que je viendrai demain » Donc, l'énoncé « Je viendrai demain » est **explicitement constatif et implicitement performatif**.

2.En disant « La table est ronde », je fais un constat, je décris la table (sa forme est ronde). Donc, c'est un énoncé **explicitement constatif**. Mais il est aussi **implicitement performatif**. Car, en disant cela, j'accomplis une action, celle de l'assertion. C'est comme si je disais « Je dis la vérité quand je dis que la table est ronde »

En réalité, la plupart du temps, les énoncés constatifs correspondent à un acte de langage implicite, l'assertion.

Par ailleurs, Austin dresse une typologie de trois actes de langage. La communication est le fruit de ces trois activités complémentaires :

1. L'acte locutoire (= que dis-je ?) : un événement de parole est l'actualisation d'une phrase prévue par une langue. En parlant, je produis une suite de sons qui ont un sens dans une langue.

2. L'acte illocutoire (= que fais-je ?) : en parlant, j'accomplis un acte qui selon certaines conventions sociales s'insère dans un contexte pour le changer. Mon

énoncé sert à produire un effet sur le contexte. Par exemple, je **déclare**, je **promets**, je **m'engage**, etc.

3.L'acte perlocutoire (= pourquoi je fais cela ?) : la poursuite de certaines fins. En parlant, je vise à atteindre un objectif. Je sors ainsi du cadre linguistique. Mon énoncé provoque des effets sur l'interlocuteur. Par exemple, une promesse peut provoquer de l'assurance, une question peut provoquer une perturbation, une gêne, etc.

La théorie de John Austin a été prolongée et développée ensuite par John Searle auteur deux ouvrages principaux « *Les Actes de Langage* » (1972), et « *Sens et expression* » (1982). Dans un acte de langage, le locuteur construit un rapport complexe entre lui-même, ses interlocuteurs et le contexte auquel il se réfère. On peut dire donc que communiquer ne consiste pas simplement à *transmettre une information* mais à *construire, prolonger et modifier des rapports sociaux*, à prendre position dans un contexte donné.